

Saint-Sernin  
INFOS N° 50

Décembre 2020



■ Éditorial.....	3
■ Réseaux.....	4
■ Assainissement.....	5
■ Plan Local d'Urbanisme intercommunal.....	6
■ Commissions communales.....	8
■ Bibliothèque.....	14
■ Conseil Municipal des Enfants.....	16
■ Conseil Citoyen.....	17
■ C.C.A.S.....	18
■ Vie associative.....	20
■ État civil.....	34
■ Au quotidien.....	36
Appel au civisme.....	39
Jeux.....	41
Texte de Comus.....	42



## Chers habitants de Saint-Sernin,

La situation de la France et de beaucoup de pays dans le monde est inédite, tant la pandémie qui sévit depuis des mois est sévère; à ce jour pourtant le vaccin est un projet sérieusement envisagé, en principe dans les prochaines semaines - et un réel espoir se dessine. J'espère d'abord que vous allez bien, ainsi que vos familles.



La vie municipale s'est poursuivie dans le respect de toutes les conditions sanitaires pour les secrétaires, pour les agents sur le terrain... et pour les élus avec une suspension des projets notamment pour la culture, les animations et les conseils municipaux et citoyens des enfants, des collégiens et des lycéens en raison des limites imposées aux rassemblements.

Nous avons pu seulement procéder à l'élection du nouveau conseil municipal des enfants que nous sommes heureux de vous présenter; vous trouverez aussi les indications relatives au travail que chaque commission a pu réaliser.

Nous avons dû renoncer aux colis de Noël et au repas offert par le CCAS aux aînés mais nous avons choisi de leur offrir un bon d'achat dans les commerces de la commune pour leur témoigner l'attention de tous les élus.

Nous ne pourrons pas, non plus, nous retrouver pour la traditionnelle cérémonie des vœux au mois de janvier. Soyez tous assurés de l'engagement des élus au service de tous, dans la commune.

Dans ce temps transitoire du retrait chez soi, à distance les uns des autres, il nous faut redécouvrir combien nos relations sont essentielles pour le partage et l'amitié qui font notre bonheur... et que nous retrouverons bientôt.

Seuls ou moins accompagnés, nous vous souhaitons de passer des fêtes de fin d'année sereines... nous vous souhaitons une bonne et heureuse année 2021.

*Max CHAZE*

## | S.I.A.E

**Les contrôles des poteaux incendie sur la commune de St-Sernin sont terminés.**

Le sapeur-pompier référent des Hydrants sur ST-SERNIN a validé le fonctionnement.

Ces contrôles sont obligatoires, en cas d'incendie il faut que les poteaux répondent aux exigences des pompiers.

Lors des essais débit/pression sur chaque hydrant, l'eau peut être trouble chez vous (phénomène de turbidité). Nous exécutons de suite une vidange du réseau concerné afin de rendre l'eau claire rapidement.

Les travaux d'assainissement collectif quartier Serres de Nugues à Saint-Etienne-de-Fontbellon sont en cours d'achèvement.

Conformément aux exigences de l'agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse (maîtrise des fuites), une

étude est en cours afin de remplacer 2 tronçons de canalisation d'eau potable au niveau du chemin des Tuileries ainsi qu'au chemin de la Borie. Les



travaux devraient débuter pendant le premier semestre 2021.

## | SYNDICAT DU BOURDARY

**Les travaux de la nouvelle station d'épuration de Bourdary, située à S-Etienne-de-Fontbellon, se terminent actuellement. La mise en service de la nouvelle structure est en effet prévue au début du mois de février 2021.**

La méthanisation permettra la production de biogaz à partir du mois de mai environ, et l'injection de biométhane dans le réseau public de GRDF sera donc possible d'ici la fin du printemps (production équivalente à 200 logements, ou 100 % des besoins en électricité de la nouvelle usine)

Avec la mise en route de ce nouvel équipement, les effluents de la commune de St-Sernin et des quatre autres communes du syndicat du Bourdary, bénéficieront d'un traitement de meilleure qualité et conforme aux dernières normes de rejet au milieu naturel (rejet qualité baignade dans l'Ardèche).

*Benoit DEVOS*



# Plan Local d'Urbanisme intercommunal

## PLUi

### « Les travaux du PLUi avancent »

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi), prescrit le 7 mars 2019, est entré dans une phase active d'élaboration. Après une phase administrative ayant permis de définir la gouvernance du PLUi, les commissions de travail et de validation ont effectivement été mises en place suite aux élections municipales et communautaires.

Chaque commune a désigné deux membres (un titulaire et un suppléant) afin de suivre et participer aux travaux d'élaboration du PLUi.

Un calendrier prévisionnel a été rédigé, permettant de définir les différentes étapes de l'élaboration du document d'urbanisme intercommunal et de fixer un cap.

L'année 2021 sera ainsi consacrée à la finalisation du diagnostic intercommunal, la définition des enjeux et des besoins du territoire ainsi qu'aux premières orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD).



# CALENDRIER PRÉVISIONNEL

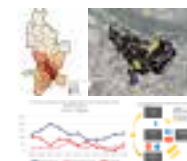
Délibération de prescription du PLUi : 07 mars 2019

## 2020 / 2021

### Diagnostic

Élaboration d'un diagnostic comprenant une analyse des enjeux et des besoins du territoire ainsi qu'un état initial de l'environnement.

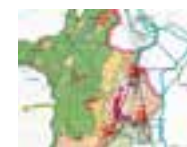
Les thématiques traitées sont nombreuses et transversales : démographie, logements, économie, équipements, aménagement de l'espace, environnement, énergies, paysages, déplacements ...



## 2021 / 2022

### P.A.D.D (Projet d'Aménagement et de Développement Durables)

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables présentera les objectifs en matière d'aménagement du territoire, d'urbanisme, d'habitat, de consommation de l'espace, de développement économique, d'équipements, de protection des espaces naturels agricoles et forestiers, de préservation de l'environnement et des paysages ... Il doit répondre aux enjeux et besoins définis par le diagnostic.



## 2022 / 2023

### Mise en forme réglementaire du PLUi

Définition du zonage du territoire, du règlement écrit, des orientations d'aménagement et de programmation du rapport de présentation et des différentes annexes. Le rapport de présentation devra justifier l'ensemble des choix opérés.

Une procédure d'évaluation environnementale du projet de PLUi sera également intégrée au rapport de présentation



## 2023

### Consultation des personnes publiques associées & Enquête publique

Le projet de PLUi sera arrêté par délibération du conseil communautaire et soumis, pour consultation et avis, aux personnes publiques associées et aux différentes commissions (CDPENAF, CDNPS,...).

Une enquête publique sera ensuite organisée. Le public pourra ainsi rencontrer la commission d'enquête et émettre des avis et remarques sur le projet.



## 2024

### Approbation du PLUi

Le PLUi, éventuellement modifié afin de prendre en compte les remarques et avis des personnes publiques associées et le rapport de la commission d'enquête publique, sera approuvé par délibération du conseil communautaire.

Dès le caractère exécutoire prononcé, les autorisations d'urbanisme seront délivrées sur la base des dispositions du PLUi.



### Comment s'informer et participer ?

- Des informations seront publiées dans le journal d'information et sur le site internet de la CCBA : <https://www.bassin-aubenas.fr/>
- Des registres sont mis à disposition dans les 28 mairies ainsi qu'au pôle économie-habitat-urbanisme de la CCBA à Saint Sernin - 18 avenue du Vinobre - 07200 Saint Sernin
- Possibilité d'envoyer des observations par courrier à l'attention du Président de la CCBA - 16, rte de la Manufacture Royale 07200 Ucel ou à la Mairie de la commune où se situe le terrain objet de la demande
- Possibilité d'adresser des observations par E-mail à l'adresse suivante : [plui@cdcba.fr](mailto:plui@cdcba.fr)
- Organisation de réunions publiques territorialisées



### COMMISSION BATIMENTS / SPORTS

#### Les travaux réalisés :

- Création de toilettes et installation d'un point d'eau à l'extérieur de la salle Michel Poudevigne
- Création du deuxième columbarium
- Réfection de la porte d'entrée de la boulangerie en conformité pour les personnes à mobilité réduite
- Remplacement des volets roulants de défense aux commerces.

#### Les projets

- Rénovation de l'ancienne bibliothèque en salles scolaires au rez de chaussée et en logement à l'étage, dès l'obtention des subventions
- Etude pour la requalification thermique de l'école
- Réalisation de garages sur le futur parking du centre du village

- Réhabilitation des deux logements de l'ancienne cure
- Aménagement d'une aire de pique-nique prévue Quartier La Gare, en bordure de la voie douce avec installation de toilettes sèches et des équipements pour l'activité sportive et ludique
- Etude du projet du parcours d'orientation pour la découverte du village

Les élus de la commission poursuivent l'aménagement des installations de la commune dans la recherche de l'usage maîtrisé des bâtiments en accord avec la préoccupation constante de leur efficacité pour tous les habitants de la commune.

*Luc DURAND et Ghyslaine DEDIEU*

### COMMISSION INFORMATIQUE INTERNET COMMUNICATION

Lors de ce nouveau mandat, le Maire et les conseillers de Saint-Sernin, avec la commission « informatique », ont souhaité se rapprocher encore plus de ses habitants. La proximité est un point d'orgue de ce nouveau Conseil Municipal et il est donc apparu indis-

pensable de développer les modes de communications pour répondre au mieux aux attentes de tous. En effet ceux-ci changent et évoluent et il est du devoir des élus de rester proches des saint-serninois. Il a donc été créé une page Facebook, dénom-

mée: « Commune de Saint-Sernin 07 », accessible à tous, en complément des autres modes de communications habituels (bulletin municipal, panneaux d'informations et le site internet de la commune). Cela permettra de mettre en avant les réalisations du mandat, d'informer les citoyens sur les différents événements rythmant la vie municipale.

De plus, il est de notre volonté de valoriser la commune et de faire connaître, même au-delà de Saint-Sernin, les activités aussi diverses soient elles (culturelles, sportives,...) ainsi que le dynamisme de ce nouveau Conseil Municipal.

*Quentin LOYET*

### COMMISSION ANIMATIONS/ VIE ASSOCIATIVE

Cette année 2020, n'aura pas non plus épargné les associations qui dès le mois de mars, pour beaucoup d'entre elles, ont cessé leurs activités. Début Septembre, à la suite du Forum des Associations, les salles ont été réouvertes pour permettre à chacune et chacun de reprendre des activités sportives ou culturelles, mais hélas pour très peu de temps.

Certaines manifestations proposées en début d'année avaient donc été reportées, mais pour beaucoup, sans avoir eu lieu à cause de ce second confinement.

J'espère très sincèrement que toutes nos associations communales pourront reprendre dès la fin janvier 2021 mais, là encore, rien n'est sûr, d'autant

que l'état d'urgence sanitaire a été reconduit jusqu'au 16 février 2021. Monsieur le Maire, et l'ensemble du Conseil Municipal tiennent à apporter tout leur soutien aux Présidents de ces associations et souhaitent que nous nous retrouvions bientôt pour des moments de convivialité et de fraternité.

**Dans l'attente, seul ou en famille,  
nous vous souhaitons  
une année 2021 pleine de joies  
et de bonne santé.**

*Mary DARTIGUELONGUE  
et la Commission Animations  
et Vie associative*

### COMMISSION URBANISME/VOIRIE/ ESPACES VERTS

#### Travaux voirie 2020

Malgré la restriction de rouler, la voirie communale n'a pas été négligée.

Les travaux suivants ont été réalisés :

- Réfection complète de la chaussée sur les chemins suivants :  
Mas de Géala,  
Chemin de la Terrisse avec création d'un ralentisseur à la demande des habitants du quartier et validée par la commission  
Impasse des Moulines,  
Le haut du chemin des Réservoirs,  
La voie communale de la Bruge en partie,  
La voie communale Route de Fons,  
Place de retournement de la Borie,  
La voie communale des Savels,  
Le chemin des Fruitiers  
et divers emplois partiels sur les autres chemins, pour un montant de 140221 € TTC.



### URBANISME

Période du 1er janvier 2020 au  
30 novembre 2020

- Demandes de certificats d'urbanisme : 51
- Demandes de permis de construire : 29
- Déclarations préalables : 35



- Réalisation de bandes rugueuses sur la départementale 579, à hauteur des carrefours des voies communales de la Rande, la Borie, les Savels, la Brugère.
- Réalisation de deux arrêts de bus Hameau de la Rande avec la signalisation adéquate réalisée par l'entreprise DELTA PEINTURE – montant des travaux: 70000 € HT - subvention du Conseil Départemental de l'Ardèche: 50 %
- Elargissement de l'entrée de la voie communale de la Brugère à hauteur

de la Route Départementale 579, avec création d'un mur de soutènement en partenariat avec la commune et le propriétaire riverain, exécuté par les employés communaux.

- Les haies en bordure du domaine public doivent être taillées en respectant l'alignement afin de ne pas gêner la circulation.



**La commission « Voirie » vous souhaite de bonnes fêtes.**

*Claude IMBERT*



### COMMISSION ECOLE CANTINE GARDERIE

L'effectif total à la rentrée de septembre 2020 était de 123 élèves.

Suite au départ de Nadine GRANGEON, classe de maternelle (grande et moyenne section), après 16 ans de bons et loyaux services au sein de l'école publique de notre commune, les postes sont répartis comme suit :

- Stéphane Dumoutier : CM1 CM2 + direction
- Jimmy Sangouard : CM1 CM2 (pour le jour de décharge du Directeur)
- Stéphanie Thibaut : CE1 CE2,
- Christine Aulagner : CE1 CP,
- Aurélie Moulin : GS MS,
- Delphine Tomasi : MS PS.

Afin de satisfaire au mieux aux contraintes sanitaires liées à l'épidémie de COVID19, nous avons optimisé l'utilisation de tous les locaux disponibles (ancienne mairie, ancienne bibliothèque) et pouvons ainsi séparer totalement l'accueil et les déplacements des groupes d'enfants de primaire et de maternelle, autant pour la cantine que pour la garderie.

Le protocole national de désinfection journalière des sols et des surfaces a imposé plus de flexibilité et a augmenté le temps de travail de nos agents.

Le city stade, en raison de son équipement et de sa proximité avec l'école est très apprécié et utilisé pour la pratique sportive des élèves et les récréations des plus grands.

Les travaux de mise en sécurité du « site école » ont pris fin aux vacances de la Toussaint (portail + portillon + automatisation).

Les contraintes sanitaires ont eu raison du traditionnel repas de Noël et de la venue du Père Noël, mais n'ont pas entamé la joie et la bonne humeur procurées par cette période de fêtes.

Les élus souhaitent de bonnes fêtes aux enfants, à leurs parents, à l'équipe enseignante et à l'équipe communale de l'école motivée et disponible.

*Véronique VANDUYNSLAGER*

### COMMISSION CULTURE ET BIBLIOTHEQUE

L'histoire du Petit K – THEATRE DE PRIVAS

Invité par la commission Culture et Bibliothèque dans le cadre des Nouvelles Envolées du théâtre de Privas, Matthieu Jacinto raconte à Saint-Sernin l'histoire de Petit K avec la musique de la voix et de sa bouche créatrice d'instruments multiples ; cette histoire est celle des enfants rencontrés dans les ateliers par le comédien. Elle est aussi celle de tous les enfants, de leur imaginaire à redécouvrir par chaque adulte... Matthieu Jacinto, beatboxer parle au public - adultes et enfants appelés sur la scène pour dire avec lui, le désir de vivre, de jouer et d'aimer ; un spectacle fait par tous pour partager un peu plus le plaisir d'être ensemble, même si les masques et les distances respectées nous rappellent à la prudence lucide.



### Les projets

- Labeaume en musique 28 février
- La comédie itinérante de Valence « Je suis une fille sans histoire » 5 mars 2021
- Les Musicales 26, 27 et 28 mars 2021

La Bibliothèque a continué de fonctionner depuis le mois d'octobre dans cette période de confinement. Sylvie a pu répondre aux demandes faites par les usagers dans le cadre « Click and collect ». La lecture est plus encore ce qui permet d'être chez soi en gardant le lien avec les autres.

Avec les dernières dispositions, la bibliothèque va ouvrir ses portes en respectant dans un premier temps le nombre et la circulation des personnes à l'intérieur.

La commission Culture et Bibliothèque vient d'attribuer comme c'est l'usage, le nom « Bibliothèque Albert Camus », nom validé par le Conseil Municipal.

Albert Camus, pour dire la voie de la littérature et des livres qui élève nos consciences à la beauté du monde, à la justice et à la valeur de notre indéfectible humanité.

Albert Camus sera ce nom qui nous rassemble et nous appelle à partager avec tous et pour tous, la vie de la bibliothèque dans notre commune où les livres scellent notre engagement auprès des enfants, des adolescents et des adultes.

Pour permettre à tous les usagers de la bibliothèque d'accéder aux livres indispensables pour la vie culturelle

## ATELIER PHILO

L'atelier philo n'a pu se réunir qu'une fois au mois d'octobre; la réflexion sur le vivant avec Baptiste Morizot reprendra à la fin du mois de janvier 2021 si les conditions le permettent.

Une documentation sur le terrorisme et ses origines dans notre société est disponible au secrétariat de la mairie; s'interroger sur ce phénomène, le comprendre avec les penseurs contemporains est désormais le devoir qui nous est imparti pour éclairer nos intelligences et nos choix.

de tous, le système « click and collect » permet de choisir puis de retirer en toute sécurité les livres retenus.

Nous vous rappelons qu'il suffit de se rendre sur le site de la mairie – rubrique « bibliothèque » – sous rubrique: « horaires téléphone et site » – cliquer sur « consulter le site de la bibliothèque » en bas de la page.

Sylvie peut aussi proposer des « sacs surprises » ou des livres en réponse au thème ou au genre demandés.

### La bibliothèque Albert Camus 11 chemin de l'Ardèche

#### Heures d'ouverture:

- Mardi: 9h30 à 11h30
- Mercredi: 10h à 12h
- Jeudi: 9h30 à 11h30

#### Pour les Vacances scolaires:

- Mardi: 9h30 à 11h30
- Jeudi: 9h30 à 11h30

**Les inscriptions sont ouvertes.**

**Téléphone: 04 75 35 31 36**

Tous les adhérents à la bibliothèque de Saint-Sernin sont invités à consulter l'offre numérique de la Bibliothèque Départementale; ils pourront trouver tous les services de la culture.

Les derniers livres parus et pour certains primés sont disponibles et peuvent être retirés.

Lire, c'est aussi lire les livres d'aujourd'hui, ceux qui prolongent la littérature en sollicitant la réflexion, l'intérêt... et le bonheur d'exister, partagé.

#### Prix Goncourt:

Hervé Le Tellier  
pour l'Anomalie



**Prix Renaudot:**  
Marie-Hélène Lafon  
pour Histoire du fils



**Prix Médicis:**  
Chloé Delaume pour  
Le Cœur synthétique



**L'académie française décerne son grand prix du roman à:** Etienne de Montety pour La grande épreuve



Et bien d'autres œuvres de la nouvelle rentrée littéraire 2020.

*Josette THERME,  
Elisabeth BLAYE  
Géraldine HENGER*



## | L'élection

C'est le 8 octobre 2020 que les 10 nouveaux conseillers municipaux ont été élus.

- Loanne ABOISSIERE (CM1)
- Kilyan DA FONSECA (CM2)
- Tom FIGUEIREDO (CM2)
- Théo HENGER (CM2)
- Marie-Lou HOWSON (CM2)
- Arthur PLANCHER (CM1)
- Melissa PLANCHER (CM2)
- Eimeo SERRE (CM2)
- Enzo VERDIER (CM2)
- Mathéo VERDIER (CM2)



En partenariat avec le Directeur - enseignant de la classe CM 1 et CM 2, les élèves de CE 2 et CM 1 et CM 2 ont voté à l'espace « Michel Poudevigne » transformé en bureau de vote. En suivant le parcours du citoyen, les enfants ont pu prendre l'enveloppe et le bulletin, aller dans l'isoloir pour glisser le bulletin dans l'enveloppe après avoir parfois ajouté ou rayé des noms... chaque enfant a déposé le bulletin dans l'urne et signé le registre.

En présence des élus qui ont procédé au dépouillement, Luc Durand proclame les résultats et les dix enfants arrivés en tête sont applaudis.

Une véritable expérience citoyenne qui favorise la reconnaissance par les élus et tous les habitants des futurs citoyens qui découvrent par l'exercice du vote, les valeurs de la démocratie et des Droits de l'Homme.

Le premier conseil municipal des enfants a permis de présenter les domaines de leur action municipale: la voirie et la sécurité, l'environnement et le sport, la culture, l'histoire et la mémoire.

Le contexte sanitaire a imposé la suspension provisoire des rencontres qui reprendront à partir de janvier avec les ateliers théâtre, si les conditions sanitaires le permettent.

## | La constitution

Plusieurs collégiens de la commune (anciens élus du Conseil Municipal des Enfants) sont volontaires pour poursuivre et approfondir l'expérience citoyenne; des propositions de formation seront envisagées dès que les conditions seront réunies.

Des lycéens pourront aussi poursuivre la formation citoyenne.

### Les collégiens

- Marius ANNUNZIATA
- Ethan DHIMOILA
- Manon HATE
- Emma HENGER
- Moéa SERRE
- Ysis TAIMOURLANK

### Les lycéens

- Léo DEBANNE
- Loukas et Nathan LAMOTTE
- Zoé LIRANTE
- Margot et Arthur VANDUYNSLAGER

Tous les collégiens et tous les lycéens de la commune intéressés sont chaleureusement invités à rejoindre le conseil citoyen (Josette THERME 06 85 19 91 92)

## | La culture à l'école

- le concert avec Labeaume en musique 1<sup>er</sup> mars 2021
- le ciné concert le 26 mars 2021
- la visite aux archives et au département début avril 2021

Pour les enfants du Conseil Municipal des Enfants et les élèves volontaires de CM1 et CM 2 pour les collégiens et les lycéens, 5 ateliers théâtre sont programmés avec la comédienne Chloé Hervieux.

*Josette THERME*

Les élus et les membres du CCAS répondent aux demandes d'aide qui leur sont adressées.

En raison de la situation sanitaire et des mesures fixées par l'Etat pour assurer la meilleure protection de tous à l'égard de l'épidémie, le choix a été fait d'offrir à chaque habitant de la commune de 70 ans et plus, un bon d'achat de 25 euros à utiliser dans les commerces de la commune.

Cette action permettra de soutenir l'activité commerciale du village.

Un coffret de soins de beauté a été distribué aux aînés résidents en EHPAD.

Ce cadeau exprime toute l'attention portée par les membres du CCAS et par tous les élus, aux aînés du village en cette fin d'année où la fête doit être préservée dans sa forme plus restreinte... les liens n'en seront que plus forts entre les êtres qui s'aiment, même éloignés.

**Attendons ensemble la fin de l'épidémie...  
et la joie certaine des rassemblements futurs.**

*Le Président*

## La commémoration du 11 novembre

En raison de la crise sanitaire, le Maire et les adjoints ont commémoré, seuls, l'armistice du 11 novembre 1918 autour du Monument aux morts. Ils se sont recueillis puis ont écouté le Discours de Geneviève Darrieussecq, ministre chargée de la mémoire et des anciens combattants, qui invite chaque citoyen à se souvenir de toutes les guerres, de leurs atrocités répétées pour s'engager plus résolument encore dans la défense du Droit, de la Justice et de la Paix.



**Supérette**  
Votre Marché / Relais Poste/  
Française des jeux / Bar / Gaz  
**« Chez Françoise »**

**04 75 89 13 44**

**Horaires :**  
du mardi au samedi :  
7h à 13h et de 16h à 19h  
le dimanche de 7h à 13h

**Boulangerie ▪ Pâtisserie**  
**Viennoiserie ▪ Chocolatier**  
**« La Meule  
de St-Sernin »**

**Artisan depuis 35 ans**  
**04 69 22 43 41**

**Horaires :**  
Lundi-mardi-vendredi-samedi :  
de 5h00 à 13h et de 15h30 à 19h  
Mercredi de 5h à 13h  
Dimanche de 5h à 13h30  
Fermeture le jeudi

**Institut ST SERNIN**  
**« BELLE ET BIO »**

**06 28 72 88 88**  
**04 75 35 27 21**

**Horaires :**  
lundi de 9h à 16h (sur Rdv) ;  
mardi, jeudi, vendredi  
de 9h à 18h (non-stop) ;  
samedi de 9h à 14h

**SEB**  
**COIFFURE MIXTE**

**04 75 89 38 31**

**Ouvert :**  
lundi 13h30 à 18h30,  
mardi, jeudi et vendredi de 9h à 18h30  
mercredi et samedi de 9h à 16h  
uniquement sur rendez-vous  
entre 12h et 13h30

## « Ça bouge à Saint-Sernin »



### L'équipe de « Ça bouge à St-Sernin » est toujours là!

Alors on peut dire que le nom de l'association a été mal porté et mal vécu cette année par toute l'équipe qui, par la force des choses, a peu bougé justement!

Les projets déjà sur la table n'ont pas vu le jour, à commencer par le trail, le rallye, les festivités du 14 juillet, le concours de boules molles et même le père Noël qui reste confiné.

Quant au vide-grenier qui avait été reporté, il a été bien trop arrosé ce jour-là pour avoir lieu, seuls les bénévoles étaient au rendez-vous dès 6 heures du matin!

Le sapin de Noël installé sur la place de l'église a été décoré par des membres de l'association.



Oui, mais l'association ne désespère pas et vous donne rendez-vous dès que possible en 2021!

*Le Président, Philippe ROYAUX.*

## ASPTT SUD ARDÈCHE

### ASPTT SUD ARDÈCHE

Tel: 04.75.93.48.48

Mail: sud.ardeche@asptt.com

Site internet: <http://sudardeche.asptt.com/>

Secrétariat ouvert le mardi et le jeudi de 8h30 à 11h30.

**ASPTT SUD ARDECHE du sport pour tous**

### LE YOGA

#### 2 séances de découverte gratuites

- le lundi de 15h30 à 16h45, de 17h à 18h15 et de 18h30 à 19h45
- le mardi de 17h à 18h15 et de 18h30 à 19h45
- le mercredi de 9h à 10h15 et de 10h30 à 11h45
- le jeudi de 9h à 10h15 et de 10h30 à 11h45
- le vendredi de 9h à 10h15 et de 10h30 à 11h45

**Cotisation annuelle:** 140 €

**Contact:** Monique FAYOLLE au 04.75.35.59.77 et 06.70.11.71.50 ou ASPTT

### LA PÉTANQUE

Depuis le 31 octobre 2019, la section pétanque a un nouveau bureau présidé par Mme Cécile TESTARD au 06 77 05 72 73.

Au poste de Vice-Président: M. Patrick CORTIAL. Trésorier: M. Gérard BLAYE.

**Secrétaire:** M. Serge LAVIALLE.

### LE KIDISPORT

À une période où les enfants sont curieux et où il est déconseillé d'imposer un sport, l'éveil sportif est la solution la plus adaptée au développement de l'enfant.

LE KIDISPORT doit amener vos enfants vers leur autonomie en prenant conscience de leur corps, de l'autre et du milieu qui les entourent.

En tenant compte de la spécificité de chacun, l'éducateur propose des situations exploratoires libres avec des consignes très ouvertes. Progressivement, suivant l'éveil de l'enfant, il introduit des contraintes, transformant petit à petit l'activité physique en une activité sportive. L'enfant se dirigera ainsi naturellement vers l'activité sportive avec laquelle il sera le plus à l'aise.

#### 2 séances de découverte gratuites

- le mercredi 10h /10h45 et 11h /11h45

**Cotisation annuelle:** 170 € (ou au prorata selon la date d'adhésion)

Inscriptions sur place

**Contact:** Lucille LAVALLEE au 0 658 653 655 ou ASPTT

### SQUASH: ouvert à tous.

La salle est accessible de 8 h à 22 h tous les jours de la semaine.

Un tableau de réservation du cours est à votre disposition.

L'adhésion à l'ASPTT est obligatoire pour chaque joueur.

**Cotisation annuelle:** 50 € (habitant St-Sernin) dont 10 € de licence FSASPTT

**Jetons pour l'éclairage de la salle:** 8 € l'un ou 60 € les 10.

**Contact:** ASPTT

### BALL TRAP: public adulte

Les entraînements ont lieu à Lavilledieu.

**Cotisation annuelle:** 80 €

**Contact:** Jean Paul RANCHON au 06 72 78 20 14 ou ASPTT.

### Tennis Club Saint-Sernin

Suite à la reprise de la nouvelle saison tennistique et des entraînements en Septembre, le club présentait cette année 1 équipe mixte et 2 équipes homme en championnat par équipes Automne.

Malgré une bonne entame de nos 3 équipes marquée par de belles victoires, les compétitions tennistiques ont été interrompues fin Octobre à la suite de la crise sanitaire liée à la Covid-19.

Bonne nouvelle tout de même pour tous nos licenciés, puisque la pratique a été permise à nouveau fin No-



vembre. Les entraînements collectifs pour les enfants et adultes ont également pu reprendre.

Nous souhaitons à tous nos licenciés de bonnes fêtes de fin d'année, et nous espérons que l'année 2021 débute sous de meilleurs auspices.

*Franck Julien*

*Président du TC Saint-Sernin*



## Alibi Esthétique

**06 88 42 65 12 • 04 75 93 45 40**

Maison Médicale, 2 place de la Mairie

**Extensions de cils (volume russe), Manucure, Pose d'ongles, Vernis permanent, Soins du visages et corps...**

Du Lundi au Samedi (sur Rdv)

## Les Pieds de Vinobre Association de randonnée pédestre de Saint-Sernin

**En septembre, le club de randonnée a repris son activité :**

Le lundi de 9 h à 10 h, marche rapide (6 km environ).

Le mardi après-midi, de 7 à 10 km.

Le mercredi toute la journée, de 12 à 20 km.

Les sorties proposées étaient très variées (paysages, difficultés...)

La dernière randonnée du 28 octobre a permis aux participants d'admirer le cirque de Gens et ses balcons surplombant l'Ardèche sous un beau soleil.

Nous espérons une véritable reprise début janvier afin de pouvoir donner suite à tous les projets présentés lors de l'assemblée générale de septembre.

**Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site de l'association :**  
[sites.google.com/lespiedsdevinobre](https://sites.google.com/lespiedsdevinobre)  
Contact :

[lespiedsdevinobre@gmail.com](mailto:lespiedsdevinobre@gmail.com)

**Patrick HOFLEITNER,  
Président de l'association  
06 84 63 80 51**



Lac de Devesset



Vers le col du Pendu

## SOU DES ECOLES

**En septembre, le Sou des écoles a fait sa rentrée comme l'ensemble des écoliers avec les mêmes contraintes.**

Malgré cela, nous avons pu organiser notre première manifestation de l'année, un Kid's Troc en octobre, très attendu par les exposants et les visiteurs et soumis à de fortes contraintes sanitaires liées à la crise Covid.

Ce fût un réel succès, merci à tous ceux qui ont œuvré de près ou de loin à l'organisation de cette journée.

En octobre également, des portraits de chaque enfant ont été effectués par une maman photographe, Muriel BOROVI, qui nous a fait partager son expertise et ces portraits ont été proposés à la vente à chaque parent. Cette opération fut très appréciée par les familles.

Un grand merci à Muriel pour sa remarquable contribution.

Depuis quelques années, nous avons la chance d'avoir pu créer des partenariats avec des acteurs locaux. Nous avons pu proposer aux parents une vente de sapins avec la Potée Fleurie et une vente de chocolats avec l'Artisan Chocolatier Guillaume Cerdini. Nous tenons à les remercier chaleureusement.

Et pour bien finir l'année 2020, le vendredi avant les vacances, tous les enfants de l'école ont pu recevoir un bon goûter de Noël, grâce à la générosité de la boulangerie du village: « La Meule de saint Sernin ».

Un grand merci à eux pour ce bel élan qui a été très apprécié par les enfants, les parents et l'ensemble de l'école. Encore merci.

Pour l'année 2021, il est prévu plusieurs événements (sous réserve de l'amélioration des conditions sanitaires): un Kid's Troc de Printemps, la Foire aux plantes du 1er mai en partenariat avec la Potée Fleurie, la fête de l'école, etc...

Une équipe de parents reste fidèle à l'association et se démène pour créer des événements afin de récolter des fonds pour soutenir les projets des enseignants pour TOUS les enfants de l'école, merci beaucoup à vous tous.

L'Association Le Sou des écoles souhaite à tous les habitants de Saint-Sernin de passer de belles et chaleureuses fêtes de fin d'année seul ou en famille.

**Elisabeth FIGUEIREDO pour le Sou.**

### | MINI AUTO CLUB DU BAS VIVARAIS

L'année 2020 a été difficile suite à la crise sanitaire. Nous n'avons donc pas pu trop rouler sur ce nouveau terrain, revêtu à 80 % de moquette, le reste en terre, celui-ci a été agrandi de plus de 150 mètres. Nous sommes actuellement 20 licenciés.

Si tout va bien, nous organiserons une course amicale sur le circuit courant SEPTEMBRE 2021.

L'activité du club se tourne dans deux directions, d'une part la pratique dite de loisir pour les adhérents qui viennent rouler sur la piste du club, et d'autre part la compétition, les adhérents participent à des courses officielles organisées par la FFVRC. Les

voitures utilisées sont en général à l'échelle 1/8ième propulsées soit par un moteur thermique ou électrique.

Pour ceux qui veulent en savoir plus sur la pratique du tout terrain, nous vous invitons à assister aux entraînements qui se déroulent sur notre circuit à ST SERNIN, le samedi après-midi.

Pour suivre la vie du club, vous pouvez nous rejoindre sur notre page Facebook: MACBV SAINT-Sernin

*Dimitry BORECKI, Président*  
*Colin NOGIER, Secrétaire*  
*Jean-Pierre REYNIER, Trésorier*



## alcool assistance

AIDE ET ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES

En REFLEXION ou en DIFFICULTE AVEC LES ADDICTIONS ET LEURS ENTOURAGES

SENSIBILISATION AU RISQUE

**Alcool Assistance continue, malgré les difficultés actuelles, d'accompagner et de soutenir les personnes addictes et leur entourage.**

Le plus difficile, en ces temps de confinement, est de maintenir le lien social. Bien évidemment, nous attendons avec impatience la réouverture au public du Centre le Bournot à Aubenas, pour poursuivre nos réunions du lundi de 16 h à 18 h 30, qui ont pu se dérouler quand cela a été autorisé dans le respect des règles de distanciation.

Mais durant ces confinements successifs, nous avons pu communiquer et parler de nos problèmes grâce aux outils numériques tels que Messenger, Skype, WhatsApp, Zoom, etc... ce qui nous a amené à mettre en place des groupes de parole virtuels. Cela a été un grand succès et une bouée

de sauvetage pour beaucoup d'entre nous. Garder le lien social reste un grand objectif pour toute l'équipe d'Alcool Assistance Ardèche.

Nous avons aussi mis en place des vidéo-conférences avec notre psychologue Mme GIRAN dans le but de pouvoir parler de nos problèmes et d'y apporter grâce à son savoir-faire, des réponses positives: on clique sur un lien et on se retrouve ensemble pour avancer vers le mieux être.

Et enfin notre point Ecoute au n° 06 19 78 69 31 a tourné à plein, durant cette période, pratiquement 7 jours sur 7.

Ne restez pas seuls. N'hésitez pas à nous contacter à ce numéro ou par mail à [alcoolassist07@sfr.fr](mailto:alcoolassist07@sfr.fr), pour pouvoir parler de votre addiction et pourquoi pas de nous rejoindre grâce

au numérique, avant de pouvoir se retrouver en présentiel dans nos lieux d'accueil.

En attendant, passez de bonnes fêtes de fin d'année et prenez bien soin de vous.

Le point Ecoute reste ouvert, les groupes de parole ont lieu en visio tous les lundis, et pour tout renseignement, vous pouvez nous contacter au **06 19 78 69 31** ou par mail à **alcoolassist07@sfr.fr**. Nous restons à votre disposition.

*L'équipe d'Alcool Assistance.*

### MOUVEMENT D'ENTRAIDE ET D'ACTION SOCIALE

Siège social : Centre le BOURNOT BP 207 07204 AUBENAS CEDEX

**Tél. : 06 19 78 69 31**

N° SIRET : 477 498 034 00016 Activité APE 913E N° Déclaration en Préfecture : W072001577

E.mail : **alcoolassist07@sfr.fr**

Association Loi 1901 affiliée à la Fédération nationale, reconnue d'utilité publique – J.O. du 11 mai 1966

**Site Internet : [www.alcoolassistance.net](http://www.alcoolassistance.net)**

## Ze Frip

### Vêtements neufs & occasion HOMME FEMME ENFANT

Ouverture le lundi de 14h00 à 19h00

Du mardi au samedi de 10h00 à 19h00 sans interruption

4 Chemin de l'Ardèche 07200 SAINT SERNIN

**[www.zefrip.fr](http://www.zefrip.fr)**

mail : **[zefrip07@gmail.com](mailto:zefrip07@gmail.com)**

**04.75.93.95.71**  Ze Frip

### La FNATH Association des Accidentés de la Vie à vos côtés pour faire reconnaître vos droits



#### 1- Qu'est-ce que la FNATH ?

La Fédération Nationale des Accidentés de la Vie (FNATH), créée en 1921 est reconnue d'utilité publique.

Notre Association fêtera ses 100 ans d'existence en 1921.

Elle vous écoute, vous accompagne, vous conseille et vous défend à la suite d'un accident du travail, de la route, domestique, médical ou également en souffrance au travail et toute situation liée à l'inaptitude etc.

Elle vous aide à faire reconnaître vos droits auprès de tous les organismes de protection sociale et elle représente juridiquement toutes les personnes accidentées de la vie et leurs ayants droit.

Elle intervient également pour tous problèmes liés à l'invalidité ou démarches auprès de la Maison Départementale des Personnes Handicapés (MDPH), dans les CPAM, les hôpitaux (représentants des usagers), les CCAS (communes).

#### 2- Où nous joindre ?

Ne faites pas vos recours et démarches seul, venez nous rencontrer pour avoir les conseils de notre juriste. Vous pouvez joindre notre juriste au Groupement Sud Est FNATH Valence : Tél. 04 75 43 24 94 - mail : [contact.valence@fnath-sudest.fr](mailto:contact.valence@fnath-sudest.fr)

Une permanence est assurée deux fois par mois et sur rendez-vous en cas d'urgence au Centre Culturel LEBOURNOT rue Gambetta 07200 AUBENAS ou vous pouvez consulter notre calendrier de nos permanences

**Contact : VANSANTEN Yvette**  
(Présidente de la section locale d'AUBENAS et de ses environs)  
Tél. : 04 75 39 89 82 ou 06 80 46 85 02  
Mail : [fnath.aubenas@gmail.com](mailto:fnath.aubenas@gmail.com)  
Site internet : [www.fnath26-07.org](http://www.fnath26-07.org)

## La Plume Ardéchoise

*Les aboiements des chiens la nuit à Istanbul perturbent à Paris le sommeil d'une foule qui rêve que la nef de Notre-Dame s'écroule qu'un tueur au couteau parmi elle déboule*

*Pourrons-nous à Noël goûter huitres et moules devons-nous enfermer tous nos coqs et nos poules le confinement nous rendra-t-il tous maboules l'ambiance sur la planète n'est pas si cool*

*Ambroise-Luc*

Vous l'avez compris, les mois se suivent et se ressemblent, hélas !

Comme beaucoup d'autres, notre association a bien souffert de ne pouvoir réaliser les événements prévus durant l'été et l'automne ; c'est ainsi que furent annulés le salon prévu à Viviers, ainsi que celui d'Aubenas qui avait connu l'an passé un beau succès.

Celui du Teil de janvier prochain subira le même mauvais sort.

Pourtant, une trentaine d'écrivains masqués et le public estival se retrouveront sous les ombrages du parc de Vals le 30 août, pour quelques heures de convivialité et d'échanges !

Ce midi-là eut lieu l'intronisation par la Confrérie de la Plume Ardéchoise de **Gérard Laglenne**, poète habitant Vals depuis quelques années, dont

j'assurai la présentation par un discours dont voici un extrait :

Issu de la région toulousaine, Monsieur Laglenne, surnommé « l'ours des Pyrénées », remporta, entre autres, le Prix de l'Académie de la Poésie Française en 2019 ; il est l'auteur de nombreux livres de poésie, la liste en est aussi longue que la route jusqu'au sommet du Tanargue, et son flot ferait déborder l'Aven d'Orgnac !

Très pédagogue, il a aussi rédigé un ouvrage de stylistique.

Nous terminerons par un clin d'œil à Roger Jappini, notre Docteur ès Napoléone : « Du haut de cette pyramide, presque un siècle nous contemple » (M. Laglenne a 92 ans).

Le soir du 14 octobre eut lieu l'assemblée générale dans les locaux de l'édition « la calade », à Joyeuse, lors de

laquelle l'actuel Président, Pierre-Antoine Courrouble, fut reconduit dans ses fonctions par une trentaine de membres de l'association.

Grâce à Internet, la communication perdure, sans que l'on doive tousser dans son coude...

Intronisation de Gérard Laglenne en confrérie de Plume Ardéchoise au parc de Vals 30 août 2020



BAR - RESTAURANT  
"La Gare"

07200 SAINT-SERNIN

Tél. 04 75 93 37 33



Suite à la fermeture du restaurant, nous proposons des menus du jour à 13€50 tous les midis du lundi au vendredi comprenant :

- une entrée
- un plat du jour
- un fromage
- un dessert maison
- pain, assaisonnement et kit couverts fournis

**Le menu est diffusé sur la page Facebook du restaurant de la Gare, la veille pour le lendemain (possibilité de commander uniquement le plat chaud pour 8€50)**

*Chantal et Laurent Moreau*



### ACCA (Association Communale de Chasse Agréée)

La saison de chasse a bien débuté, beaucoup de petits gibiers, lapins, perdrix, grâce aux travaux cynégétiques réalisés par les chasseurs (aménagement des garennes à lapins et des points d'eaux, débroussaillages et cultures à gibiers).

Le lièvre aussi se développe sur notre territoire ; son prélèvement est limité pour préserver l'espèce.

Le grand gibier aussi est bien présent sur les trois communes SAINT-SERNIN, SAINT-ETIENNE-DE-FONTBELLON et FONS, car nous sommes en AICA (Association Intercommunale de Chasse Agréée).

La population de sangliers est très forte et cause beaucoup de problèmes et beaucoup de soucis.

Donc, cette année nous avons débuté la chasse en septembre avec des consignes sanitaires très strictes : port du masque et gel hydro alcoolique obligatoire.

A partir du 1er novembre, c'est le confinement. Tout le monde est concerné, nous faisons attention entre nous et avec nos proches. Mais voilà, une autorisation vient d'être signée par le Ministère de l'Ecologie et les Préfets de Régions donnant la possibilité aux chasseurs de pratiquer la chasse du sanglier en battue.

Toutes les associations prennent un coup de massue sur la tête, cela est inimaginable, les chasseurs ont le droit de sortir dans les bois avec leurs chiens ! Les réseaux sont inondés d'insultes contre la chasse toutes les associations anti chasse s'en donnent à cœur joie. Je ne peux même pas répéter leurs paroles tellement c'est incorrect, irrespectueux et honteux.

Il faut savoir, que les sangliers font énormément de dégâts sur les cultures et les prairies et seuls les chasseurs financent et remboursent ces pertes. C'est la raison pour laquelle nous avons eu l'autorisation de réguler le sanglier. Dans notre AICA, nous avons respecté le confinement et pendant trois semaines nous n'avons pas participé à cette régulation car aussi parmi les chasseurs nous avons des personnes fragiles et vulnérables et aussi par solidarité avec les autres associations. Mais voilà, beaucoup de plaintes de la part des habitants exaspérés de voir leurs terrains, potagers ou autres saccagés. Donc en

respectant des consignes sanitaires très strictes, interdiction de rentrer et de se regrouper dans les cabanes de chasse, port du masque et gel hydro alcoolique obligatoire, nous reprenons les battues et à ma grande surprise, les bois étaient envahis de promeneurs, de personnes pratiquants le vélo ou la course à pied alors que la loi était de 1 km et 1 heure autour de chez soi. Je pense que ce sont ces mêmes personnes qui critiquent les chasseurs sur les réseaux sociaux alors que nous, nous avons une autorisation départementale.

À ce jour, la prolifération des sangliers devient insupportable pour tous, en cause d'énormes buissons envahissent le bord des routes et les abords des habitations, des terrains qui ne sont pas entretenus.

Donc voilà, un courrier est envoyé au Maire de ST-SERNIN, et de ST-ETIENNE-DE-FONTBELLON, pour obliger des actions de débroussaillages et faire respecter une distance de 50 mètres autour des habitations.

Un courrier est également envoyé au président de la Fédération Départementale des chasseurs de l'Ardèche pour qu'il use de son pouvoir pour demander des battues administratives auprès de Madame le Préfet de l'Ardèche.

Nous apporterons toujours notre soutien aux agriculteurs, nous rendrons toujours service aux habitants qui ont de gros problèmes à cause des sangliers.

Nous avons toujours de bonnes relations avec les clubs de randonnées, les écoles, les collèges et les lycées quand ils font des sorties « nature » et toutes les associations qui comme nous aiment la nature.

Des chasseurs responsables, très prudents, courtois, les rencontres avec les autres usagers de la nature toujours très cordiales et il est toujours agréable de se croiser au détour d'un chemin.

Merci à tous les chasseurs pour tous les travaux cynégétiques et félicitations pour votre comportement à la chasse.

A vous tous, je souhaite une bonne santé, porter un masque, c'est se protéger et protéger les autres, soyez prudents, surtout pendant les fêtes de Noël en famille, en espérant une meilleure année 2021.

*Le Président,  
Denis PALLARES*

## Une vie à St-Sernin, André NOUGIER



Né le 15 octobre 1931 à Aubenas, André Nougier va vivre son enfance et sa jeunesse à St-Sernin; il épouse Madeleine Gastaud en 1963, ils auront trois garçons et deux filles. André travaille les terres familiales, il sera agriculteur.

Le travail agricole et la production de fruits motivent son engagement à la Vivacoop dont il sera président.

Son sens élevé de l'engagement au service des autres le conduit à l'action municipale: il devient conseiller dès 1959, puis adjoint aux maires Louis Gourdon et Henri Ressayre auquel il succède en 1983.

A la tête de la commune, il contribue :

- à la réfection et à l'agrandissement de l'école avec la salle d'évolution, l'ouverture d'une classe, la mise en place de la cantine et du plateau sportif
- à l'achat de la gare et à l'ouverture du restaurant (de la gare)
- à l'ouverture d'une salle de recueil au presbytère
- à l'achat de la maisonnette qui deviendra la maison des jeunes.

Plus largement, avec André Nougier, la commune poursuit sa participation au SIAE et contribue à la création du Plan d'Occupation des Sols.

André Nougier conduit l'action municipale dans le souci toujours affirmé du respect de chacun, avec la volonté des échanges constructifs et des relations bienveillantes dont il a su montrer la voie pour les élus et pour tous les personnels au service des habitants.

Max Chaze succède à André Nougier en 2001, poursuivant encore à ce jour l'action municipale dans l'esprit de concorde qu'André n'a jamais cessé de montrer.

Après 2001, André et Madeleine ont retrouvé les joies simples de la vie familiale jusqu'en 2015 qui emporte Madeleine et voit André glisser dans la maladie.

André s'en est allé le 13 septembre 2020, mais sa présence reste dans le cœur de ceux qui ont partagé son chemin.

*Josette THERME.*

## ETAT CIVIL (Du 16 juin 2020 au 30 novembre 2020)

### NAISSANCES

**LAFONTAN Valentin**

3 juillet à AUBENAS

**BORECKI Zoé**

4 juillet à AUBENAS

**D'ABRIGEON Tom**

3 août à AUBENAS

**DUFFOUR PEREIRA Maylon**

19 septembre à AUBENAS

**OLLIVIERO Valentine**

11 octobre à AUBENAS

**LAMOTTE Louna**

12 octobre à AUBENAS

### MARIAGE

**BLACHER Romain et MOULIN Lauriane**

19 septembre

## TEST COVID

**Dans le cadre de la crise sanitaire, les infirmiers de SAINT SERVIN proposent des tests Covid.**

Le lundi et le jeudi de 14h à 16h au chalet situé sur le parking en face des courts de tennis.

**Prendre rendez-vous sur le site: synlab ou se présenter auprès des infirmiers.**

### DÉCÈS

**CHAMPANHET Huguette** EHPAD

21 juin à ST-SERNIN

**VAREILLE Solange** EHPAD

1er juillet à ST-SERNIN

**PAILHES Claude**

1er juillet à AUBENAS

**MONNIER Josette**

3 juillet à AUBENAS

**RÉDARÈS Paulette** EHPAD

7 juillet à ST-SERNIN

**DE ZALDIVAR Mathéo**

7 septembre à ST-PRIEST-EN-JAREZ

**NOUGIER André**

13 septembre à AUBENAS

**MEJEAN Lucette** EHPAD

5 octobre à ST-SERNIN

**IMBERT Jean-François**

21 octobre à LYON

**BROUSSE Louis** EHPAD

24 octobre à ST-SERNIN

**NURY Lucien**

25 octobre à GRENOBLE

**IMBERT Georges**

27 octobre à LA-SURE-EN-CHARTREUSE

**DUPOMMEREUILLE Hubert** EHPAD

31 octobre à ST-SERNIN

### Horaires d'ouverture du Secrétariat de Mairie

Du lundi au vendredi de 9h à 12h  
Présence du Maire : tous les jours sur rendez-vous.  
Tél. : 04.75.35.03.10  
Fax. : 04.75.93.40.28  
Courriel : mairie@saint-sernin.fr  
Site : saint-sernin.fr  
Facebook : Commune de Saint-Sernin 07

### Horaires d'ouverture de la bibliothèque

Mardi : 9h30 à 11h30  
Mercredi : 10h à 12h  
Jeudi : 9h30 à 11h30

#### **Pour les Vacances scolaires :**

Mardi : 9h30 à 11h30  
Jeudi : 9h30 à 11h30  
Numéro de téléphone : 04 75 35 03 10 ou 04 75 35 31 36

### S.I.A.E. St-Etienne-de-Fontbellon/St-Sernin

185, Place du Village 07200 SAINT ETIENNE DE FONTBELLON  
bureau : 04.75.89.11.80  
astreintes : 07.85.24.18.24

### Relais Poste

Au commerce multi-services « Votre marché »

### Ramassage des Ordures Ménagères

Tous les **VENDREDIS**  
La collecte des ordures ménagères du vendredi 25 décembre 2020 est reportée au lundi 28 décembre 2020 et la collecte du vendredi 31 décembre 2020 est reportée au lundi 4 janvier 2021

### Collecte des emballages secs (poubelles jaunes)

Les **JEUDIS MATIN**, uniquement les semaines paires  
**Prochaine collecte :** jeudi 14 janvier 2021

### « Points recyclage » verres, papiers, journaux, magazines, piles

- Parking Espace Commercial (Chemin de l'Ardèche)
- Chemin du Mas de Géala
- Chemin du Champel

### Déchetterie SIDOMSA St-Etienne-de-Fontbellon

500 Chemin de la Ribeyrasse – Tél. : 04.75.94.33.57  
Horaires d'ouverture du lundi au samedi :  
De 9h à 11h45  
De 13h30 à 17h15

### Collecte des sapins de Noël pour compost

Le service gestion des déchets de la Communauté de Communes du Bassin d'Aubenas assure une collecte des sapins de Noël pour les valoriser en compost du 11 au 13 janvier 2021 sur inscription au 0 800 07 60 15.

### Planning des encombrants

Les encombrants sont des déchets ménagers dont le **pooids** ou le volume ne permet pas de les transporter dans un véhicule de tourisme. C'est le cas par exemple des **gros appareils électroménagers, des sommiers, des matelas, des canapés ou des machines à laver.**

Ces déchets ne doivent pas être déposés sur la voie publique. Ce dépôt est illégal et répréhensible avec une amende pouvant atteindre 1 500 euros.

Le premier réflexe pour les encombrants est la déchetterie :

**Voir les déchetteries sur le site du SIDOMSA.**

Un ramassage complémentaire, en cas d'impossibilité de se rendre à la déchetterie, est assuré par la Communauté de Commune du Bassin d'AUBENAS. La collecte a lieu sur rendez-vous uniquement pour 3 gros objets maximum ne rentrant pas dans un véhicule.

#### Planning encombrants 2021

Mercredi 6 janvier/lundi 1er février/lundi 1er mars/mercredi 14 avril/Lundi 03 mai/Lundi 07 juin/Lundi 05 juillet/Lundi 02 août/Lundi 06 septembre/Lundi 04 octobre/Lundi 08 novembre/Lundi 06 décembre

**Il faut impérativement s'inscrire auprès du service collecte au 0 800 07 60 15 entre 8 heures et 12 heures, au moins 48 heures avant.**

Les encombrants doivent alors être déposés devant le domicile, **la veille du passage des agents, à partir de 19 heures.**

Le dépôt ne doit pas contrarier la circulation des piétons ou la circulation routière.

### Pour les rapports de « bon voisinage »

**Le Maire et les élus demandent à tous les habitants de ne pas nuire à leurs voisins par des activités trop bruyantes, en particulier aux heures de repos.**

Les activités bruyantes liées à l'utilisation des machines doivent se faire aux moments de la journée les plus adaptés.

Le Maire et les élus demandent avec insistance à tous les habitants concernés, d'assurer une surveillance stricte de leurs chiens et de tout mettre en œuvre pour empêcher les aboiements notamment la nuit ainsi que la divagation.

Des plaintes se multiplient pour ces nuisances inacceptables.

**Le maire et les élus rappellent la stricte interdiction de stationner devant et autour du monument aux morts lors des cérémonies de commémoration.**

#### ARRETE PREFECTORAL n° 2016-048-ARSDD07SE-01

*Portant réglementation des bruits de voisinage dans le département de l'Ardèche*

#### ARTICLE 5 - DISPOSITIONS GENERALES

Les occupants et utilisateurs des locaux d'habitation ou de leurs dépendances sont tenus de prendre toutes les dispositions pour éviter d'être à l'origine, par eux-mêmes, par leur comportement ou par l'intermédiaire d'une personne, d'un animal ou d'une chose dont ils ont la garde, d'un bruit de nature à porter atteinte à la tran-

quillité du voisinage ou à la santé de l'homme, en raison de (liste indicative non exhaustive) :

- l'usage d'appareils audiovisuels ou de diffusion sonore, d'instruments de musique, d'appareils électroménagers, ou par la pratique de jeux, non adaptés aux locaux d'utilisation,
- la pratique d'activités occasionnelles telles que les fêtes privées,
- la réalisation de travaux de réparation et d'entretien,
- l'usage d'équipements de loisirs domestiques tels que les piscines,
- la garde d'animaux, en particulier de chiens ou d'animaux de basse-cour.

## ARTICLE 6 – HORAIRES DES ACTIVITES BRUYANTES

Les activités bruyantes, effectuées de manière occasionnelle par des particuliers et susceptibles de porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme par leur durée, leur répétition ou leur intensité, ne peuvent être effectuées à l'extérieur ou à l'intérieur des bâtiments que :

- du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 19h30
- le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h
- dimanche et jours fériés de 10h à 12h.

## ARTICLE 9 – HORAIRES DES CHANTIERS OU TRAVAUX

Les travaux agricoles, les chantiers de travaux publics ou privés, les tra-

voux concernant les bâtiments et leurs équipements, qu'ils soient soumis à une procédure de déclaration ou d'autorisation, qu'ils s'effectuent à l'extérieur ou à l'intérieur des bâtiments, sur la voie publique ou dans les propriétés privées, quelle que soit la nature des outils utilisés (industriels, artisanaux, agricoles, horticoles...), sont interdits lorsqu'ils sont sources de bruit :

- avant 7 heures et après 20 heures du lundi au samedi
- toute la journée les dimanches et jours fériés.

Exception est faite en cas d'intervention urgente nécessaire au maintien de la sécurité des personnes ou des biens, à la sauvegarde des récoltes et au ramassage des ordures ménagères.

## Sudoku

Un sudoku classique contient neuf lignes et neuf colonnes, donc 81 cases au total. Le but du jeu est de remplir ces cases avec des chiffres allant de 1 à 9 en veillant toujours à ce qu'un même chiffre ne figure qu'une seule fois par colonne, une seule fois par ligne, et une seule fois par carré de neuf cases.

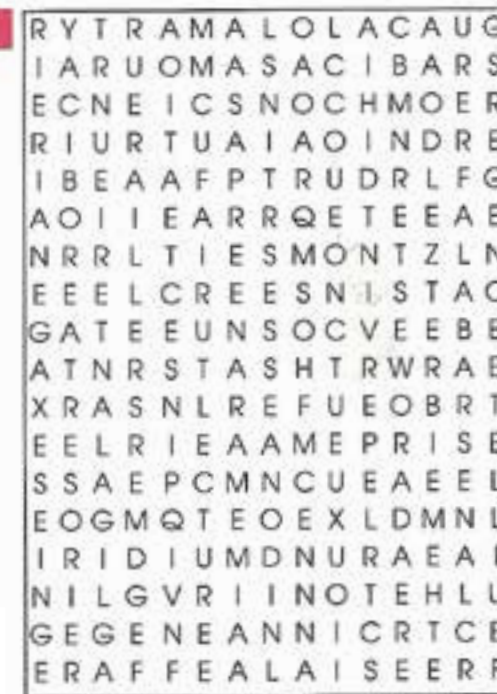
Facile								
6				1				2
4	7	5		3		6	8	1
	2						4	
9				2				7
2	4		5	8		3	9	
		6	4	7	9	5		
1	9					3		6
7			6	8	1			5
5		2				8		4

Expert								
			7				9	
2					8		6	4
		8		4			1	
8	5		9	1		4		2
4								9
9		3		7	4		8	6
	3			9		8		
6	4		3					5
	8				7			

## 1 MOTS MÉLANGÉS

Tous les mots de la liste figurent dans cette grille et peuvent se lire dans toutes les directions. Chaque lettre peut être utilisée une ou plusieurs fois, sauf celles formant l'origine répondant à la définition suivante : qui vient d'en haut.

- |            |             |             |
|------------|-------------|-------------|
| ABHORRER   | ÉPERVIN     | MARTYR      |
| AÉROBIC    | ÉRAILLER    | MÉPRISE     |
| AMIRAL     | ESQUIMAU    | NEUTRE      |
| ANNULAIRE  | FANAL       | NEUVE       |
| ANODIN     | FÉTICHE     | NORD-EST    |
| ARLEQUIN   | FEUILLETÉ   | ONDRE       |
| ARSENAL    | FRESIA      | ONCTUEUX    |
| AUTRIJ     | GALANTERIE  | OSSUAIRE    |
| BALAFRÉ    | GÉGÈNE      | RÉGENCE     |
| BICEUF     | GRONDÉMENT  | SAMOURAÏ    |
| BRETZEL    | IMPERSONNEL | SEING       |
| CARTEL     | INDÉCIS     | SEXAGÉNAIRE |
| CHALUMEAU  | INSECTE     | SOIGNÉ      |
| CICATRICE  | IRIDIUM     | TAPIOCA     |
| CONSCIENCE | LACTAIRE    | THÈME       |
| ÉCONOME    | LISSO       | TRÉSORIER   |
| EFFARÉ     | LECTURE     | WESTERN     |



### Le discours de Suède, prononcé par Albert CAMUS pour l'attribution du prix Nobel le 10 décembre 1957.

**Camus expose le rôle de l'Art, de la littérature et des écrivains au service de la beauté et de la justice.**

L'art n'est pas à mes yeux une réjouissance solitaire. Il est un moyen d'émouvoir le plus grand nombre d'hommes en leur offrant une image privilégiée des souffrances et des joies communes. Il oblige donc l'artiste à ne pas s'isoler ; il le soumet à la vérité la plus humble et la plus universelle. Et celui qui, souvent, a choisi son destin d'artiste parce qu'il se sentait différent apprend bien vite qu'il ne nourrira son art, et sa différence, qu'en avouant sa ressemblance avec tous. L'artiste se forge dans cet aller-retour perpétuel de lui aux autres, à mi-chemin de la beauté dont il ne peut se passer et de la communauté à laquelle il ne peut s'arracher. C'est pourquoi les vrais artistes ne méprisent rien ; ils s'obligent à comprendre au lieu de juger. Et, s'ils ont un parti à prendre en ce monde, ce ne peut être que celui d'une société où, selon le grand mot de Nietzsche, ne régnera plus le juge, mais le créateur, qu'il soit travailleur ou intellectuel...

Chaque génération, sans doute, se croit vouée à refaire le monde. La mienne sait pourtant qu'elle ne le refa pas. Mais sa tâche est peut-être plus grande. Elle consiste à empêcher que le monde se défasse. Héritière d'une histoire corrompue où se mêlent les révolutions déchues, les techniques devenues folles, les dieux morts et les idéologies exténuées, où de médiocres pouvoirs peuvent aujourd'hui tout détruire mais ne savent plus convaincre, où l'intelligence s'est abaissée jusqu'à se faire la servante de la haine et de l'oppression, cette génération a dû, en elle-même et autour d'elle, restaurer à partir de ses seules négations un peu de ce qui fait la dignité de vivre et de mourir. Devant un monde menacé de désintégration, où nos grands inquisiteurs risquent d'établir pour toujours les royaumes de la mort, elle sait qu'elle devrait, dans une sorte de course folle contre la montre, restaurer entre les nations une paix qui ne soit pas celle de la servitude, réconcilier à nouveau travail et culture, et refaire avec tous les hommes une arche d'alliance. Il n'est pas sûr qu'elle puisse jamais accomplir cette tâche immense, mais il est sûr que, partout dans

le monde, elle tient déjà son double pari de vérité et de liberté, et, à l'occasion, sait mourir sans haine pour lui. C'est elle qui mérite d'être saluée et encouragée partout où elle se trouve, et surtout là où elle se sacrifie. C'est sur elle, en tout cas, que, certain de votre accord profond, je voudrais reporter l'honneur que vous venez de me faire.

Du même coup, après avoir dit la noblesse du métier d'écrire, j'aurais remis l'écrivain à sa vraie place, n'ayant d'autres titres que ceux qu'il partage avec ses compagnons de lutte, vulnérable mais entêté, injuste et passionné de justice, construisant son œuvre sans honte, ni orgueil à la vue de tous, toujours partagé entre la douleur et la beauté, et voué enfin à tirer de son être double les créations qu'il essaie obstinément d'édifier dans le mouvement destructeur de l'histoire. Qui, après cela, pourrait attendre de lui des solutions toutes faites et de belles morales ? La vérité est mystérieuse, fuyante, toujours à conquérir. La liberté est dangereuse, dure à vivre autant qu'exaltante. Nous devons marcher vers ces deux buts...

**Camus se souvient de sa mère, de son instituteur, Monsieur Germain.**

19 novembre 1957

*Cher Monsieur Germain,*

*J'ai laissé s'éteindre un peu le bruit qui m'a entouré tous ces jours-ci avant de venir vous parler un peu de tout mon cœur. On vient de me faire un bien trop grand honneur, que je n'ai ni recherché ni sollicité. Mais quand j'ai appris la nouvelle, ma première pensée, après ma mère, a été pour vous. Sans vous, sans cette main affectueuse que vous avez tendue au petit enfant pauvre que j'étais, sans votre enseignement, et votre exemple, rien de tout cela ne serait arrivé. Je ne me fais pas un monde de cette sorte d'honneur mais celui-là est du moins une occasion pour vous dire ce que vous avez été, et êtes toujours pour moi, et pour vous assurer que vos efforts, votre travail et le cœur généreux que vous y mettiez sont toujours vivants chez un de vos petits écoliers qui, malgré l'âge, n'a pas cessé d'être votre reconnaissant élève.*

*Je vous embrasse, de toutes mes forces.*

*Albert Camus*

**L'engagement de Camus éclaire désormais la bibliothèque de Saint-Sernin...**

